

Censure littéraire au Québec

De la censure française à la censure britannique



Source : Voyage en Littérature Québécoise
Entrevue avec : Pierre Hébert (PhD, historien)
Réalisation : Pierre Fraser (PhD, linguiste et sociologue)
Production : Association internationale des études littéraires québécoises
Conception : Bernard Andrès (PhD)

Une pratique qui s'installe sans demander la permission

La **censure** au Québec ne s'est jamais présentée comme un grand complot. Elle est arrivée discrètement, presque poliment, comme une **habitude**. Sous le régime français, il est exagéré de parler d'un système structuré. Sous le régime britannique, la pratique change de nature. Cette présentation retrace l'évolution d'une censure d'abord « **casuelle** » qui deviendra progressivement une pratique « **concertée** ».



L'âge de la censure « casuelle »

Le régime français et l'improvisation éclairée

Parler d'un système de censure structuré serait un anachronisme. Les conditions ne le permettent pas :

- Un seul évêque pour un territoire immense.
- Peu de personnel pour une surveillance efficace.
- Aucune bureaucratie dédiée au contrôle des écrits.

La censure existe, mais elle est déclenchée « par l'irritation plus que par la doctrine, par l'urgence plus que par le règlement ».

Le premier cas connu : l'Anti-Coton

Le premier acte de censure documenté vise un ouvrage violemment anti-jésuite. Face à l'attaque, la réponse est directe et symbolique : le livre est brûlé publiquement par les jésuites eux-mêmes. Le geste est radical, mais il illustre parfaitement l'approche de l'époque.



« À défaut de convaincre par l'argument, on convainc par les flammes. »

Le véritable danger ne vient pas des livres

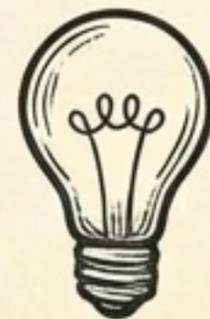
Dans une société où l'imprimé est rare — aucune imprimerie n'existera avant 1764 — le théâtre représente une menace bien plus directe. Il rassemble, il provoque, il est accessible. Il est donc surveillé de plus près que les quelques livres qui circulent difficilement.



Il parle



Il rassemble



Il fait réfléchir

Le cas du *Tartuffe* de Molière



En 1692, le gouverneur Frontenac souhaite faire jouer *Tartuffe*. Monseigneur de Saint-Vallier s'y oppose fermement. La pièce est jugée trop corrosive et ambiguë. La censure frappe à nouveau, non pas selon un plan, mais parce qu'une œuvre semble avoir « trop bien compris la nature humaine ».

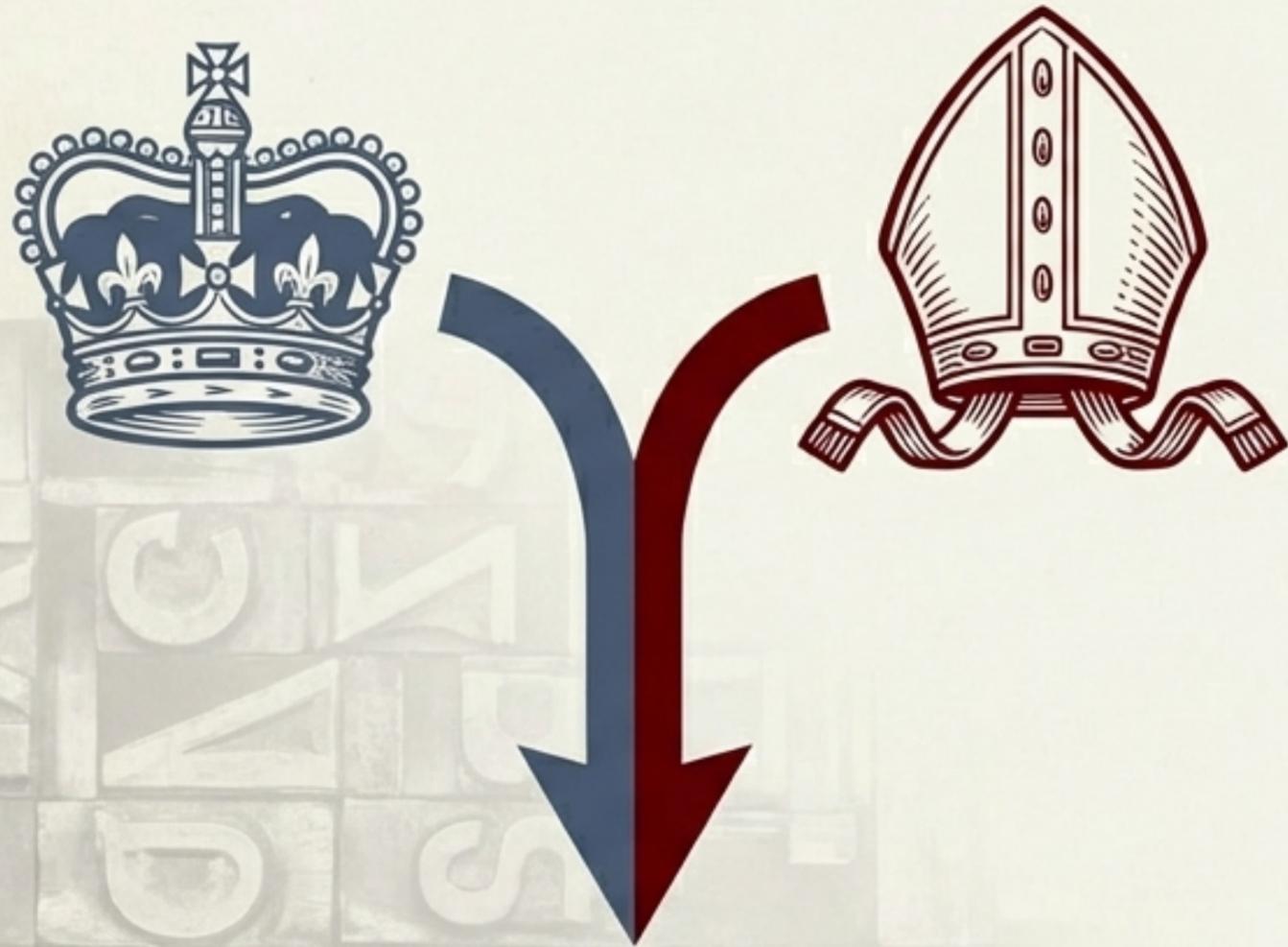
1764 : la Conquête et l'imprimerie changent la donne



Deux événements majeurs transforment le paysage intellectuel et politique : la Conquête britannique et l'arrivée de la première imprimerie. Les idées acquièrent soudainement un moyen de transport fiable et rapide : le journal. Une inquiétude nouvelle apparaît chez les autorités : celle de voir des opinions circuler sans autorisation préalable.

L'ère de la censure « concertée »

La presse devient la nouvelle cible



Les premières censures sous le nouveau régime frappent la presse naissante. Une alliance de circonstance se forme alors pour la contenir : le pouvoir politique (le gouverneur) et l'autorité religieuse (l'évêque) trouvent un terrain d'entente face à ce qu'ils perçoivent comme une menace commune. La censure devient plus stratégique.

Le cas de la *Gazette littéraire*

Fondée par Fleury Mesplet, la *Gazette littéraire* est le premier journal à subir les foudres du nouveau système. Son ton et ses idées parviennent à unir ce qui, autrement, s'entend rarement : le gouverneur britannique et l'évêque catholique.



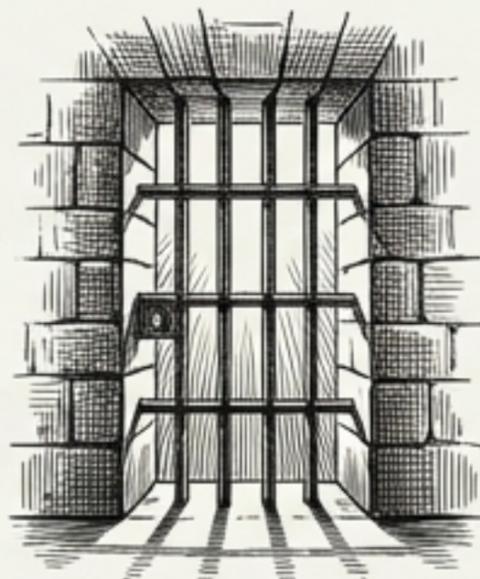
- Voltairienne
- Française
- Résolument impertinente

L'alliance en action : faire taire Fleury Mesplet

La réaction des autorités est rapide et sévère, prouvant que la censure, quand elle le veut, sait dépasser les clivages idéologiques pour être efficace.



Arrêté



Emprisonné



Ses presses saisies

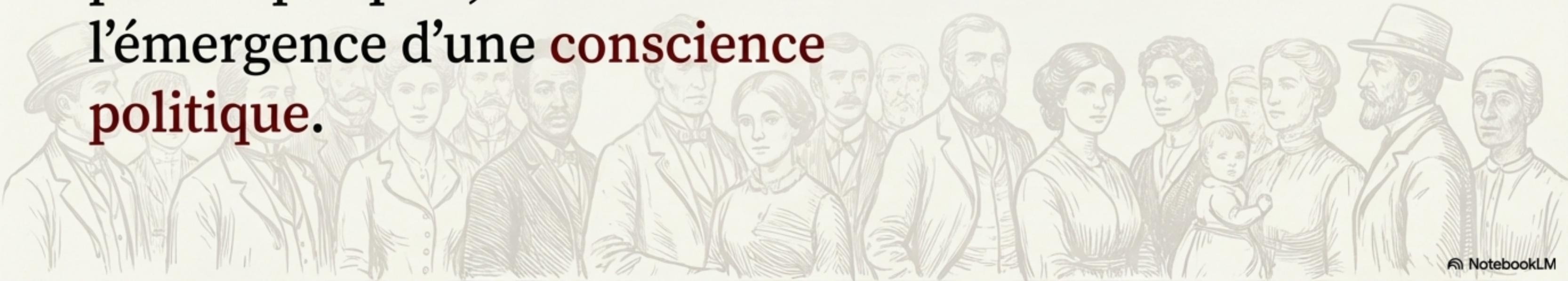
Leçon : Le pouvoir politique et le clergé peuvent collaborer étroitement pour réduire une voix dissidente au silence.

Un enjeu plus délicat : la naissance du *Canadien*

En 1806, *Le Canadien* voit le jour. Sa fondation marque une étape cruciale. Il ne s'agit plus seulement d'idées philosophiques, mais de l'émergence d'une **conscience politique**.

Importance historique

C'est le premier journal fondé par des Canadiens français, avec l'audace de défendre des principes politiques et de critiquer ouvertement le gouvernement en place.



La brève expérience de la critique politique

Le journal critique le gouvernement du gouverneur James Craig et défend la liberté de la presse. L'expérience sera de courte durée. En 1810, la répression est totale : Pierre Bédard et ses collègues sont emprisonnés, les presses sont saisies et le journal est réduit au silence.

« La liberté de la presse est un principe admirable, à condition de ne pas trop s'en servir. »

D'une réaction spontanée à une pratique concertée

De la censure artisanale du régime français à la répression méthodique du début du XIX^e siècle, l'évolution est nette. La censure apprend, se perfectionne et gagne en efficacité.

Régime Français

- Censure « casuelle »
- Réaction spontanée
- Cible : le théâtre, les livres

Régime Britannique

- Censure « concertée »
- Répression méthodique
- Cible : la presse, l'opinion politique

Une mesure de prudence

Fidèle à elle-même, la censure continue de se présenter non comme une interdiction, mais comme une simple mesure de prudence. C'est sa justification intemporelle. L'histoire de ses débuts au Québec nous rappelle une vérité fondamentale sur le pouvoir et les idées.

*« Car, comme chacun sait, les idées ne sont pas dangereuses en soi
— sauf lorsqu'elles commencent à circuler. »*



Une production de l'Association internationale
des études littéraires québécoises.

Basé sur les travaux et l'entrevue de :

Pierre Hébert (PhD, historien)

Avec la contribution de :

Pierre Fraser (PhD, linguiste et sociologue)

Bernard Andrès (PhD)